

800 médecins pour les forces armées

Les universités canadiennes abrègeront les vacances des étudiants en médecine — Bourses

Déclaration de M. Ralston

Ottawa, 20 (Communiqué)— Les universités canadiennes abrègeront les vacances des étudiants en médecine afin de favoriser la formation d'environ 800 médecins dont les forces armées du pays auront besoin cette année, tandis que les gouvernements fédéral et provinciaux accorderont des bourses allant jusqu'à \$300, aux étudiants méritants, tout en offrant des compensations aux universités pour l'accélération des cours.

C'est ce que le ministre de la Défense, M. Ralston, a déclaré hier aux Communes, en réponse à une question de M. Church, député de Toronto.

M. Ralston a profité de l'occasion pour faire une déclaration relativement aux étudiants qui ont l'intention de servir dans les forces armées.

"On estime, a dit le ministre, que les services de l'armée auront besoin en 1942-1943 d'environ 500 médecins, dont 50 pour la Marine, 150 pour l'Aviation et 600 pour l'Armée.

"En fait, l'armée pourrait accepter à l'heure actuelle 150 médecins et l'aviation entre 75 et 100".

En vue d'avoir ces médecins, les trois services des forces armées coopèrent pour établir un plan de nature à aider les étudiants en médecine qui se proposent de s'enrôler. Ce plan a été élaboré après consultation avec les facultés de médecine des universités canadiennes.

Le ministre a résumé le plan comme suit:

1) On demandera aux universités d'accélérer leurs cours tout en maintenant le même niveau d'enseignement, en réduisant les périodes normales de vacances d'été à un minimum.

2) De cette façon, un étudiant pourra suivre tout son cours en beaucoup moins de temps.

3) A cause de cette accélération des cours, les étudiants seront empêchés de gagner de l'argent durant la période des longues vacances d'été. Le plan a pour but de les aider à compenser cette perte de revenus.

4) On suggère que les services de l'armée enrôlent les étudiants à n'importe quel moment au cours des deux années finales avant qu'ils ne se qualifient pour l'admission à la pratique.

Ils deviendront ainsi membres des forces armées et auront alors une solde et des allocations de subsistance qui leur permettront de compléter leurs cours.

"Cette assistance aux étudiants en médecine, a continué le ministre, sera complétée par le département du Travail, avec la coopération des gouvernements provinciaux, en développant le système actuel de bourses d'études.

"Ces bourses, qui s'élèveront peut-être jusqu'à \$300, seront accordées à d'autres catégories d'étudiants méritants qui, à cause de l'accélération des cours, seront privés de l'occasion de gagner de l'argent durant ce qui aurait été la période normale des vacances".

"Les étudiants qui seront éligibles pour ces bourses, dit le ministre, seront ceux qui ont besoin de cette assistance, qui obtiendront de bons résultats académiques et qui donneront l'assurance de servir dans l'effort national de guerre suivant leur formation.

"Il y aura aussi des dépenses prévues pour le coût additionnel que

les universités devront assumer à cause de l'accélération des cours.

"Le département du Travail est actuellement en pourparlers avec les gouvernements provinciaux pour obtenir leur coopération au succès de ce programme.

"Comme résultat, les étudiants en médecine qui ont l'intention de s'enrôler dans les forces armées recevront (après la première année) l'aide du département du Travail en collaboration avec les gouvernements provinciaux, par le moyen de bourses d'études, durant les premières années de leurs cours. Durant les deux dernières années, ils recevront une solde et des allocations de subsistances comme étant dûment enrôlés dans les forces armées."